



Evaluation Initiale Permis A Sur véhicule

OBJECTIF : Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie A ou A1 ; Etre capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ; Etre capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du code de la route

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie A ou A1,
- Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :
 - Au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation A1,
 - Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation A2,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

MOYEN HUMAIN

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » du CCS « 2 roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne à l'accueil en charge des relations avec les stagiaires

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Evaluation réalisée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière avec un véhicule moto école, sur piste.
- Fiche d'évaluation initiale « moto ».

EVALUATION ET PROGRESSION

- L'évaluation s'articule autour de questions orales et de tests pratiques sur le véhicule selon les thèmes d'évaluation.
- **Thèmes d'évaluation :** Évaluer son niveau :
 - d'expérience en conduite,
 - de motivation,
 - de connaissance des organes de la moto,
 - de pratique de la conduite (demi-tour, départs/arrêts, tourner, freiner, changer de vitesse...).

- **Modalité d'évaluation :**

L'évaluation s'articule autour de questions orales et de tests pratiques sur le véhicule selon les thèmes d'évaluation.

- **Résultat de l'évaluation :**

- La Fiche d'évaluation initiale « moto » fait apparaître :
 - les notes obtenues par critères,
 - le score total,
 - le nombre d'heures de formation proposé,
 - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
 - Il sera annexé au contrat.

EFFECTIF

- 1 élève par moto

HORAIRES

- Rendez-vous donné au stagiaire en amont de l'évaluation

DUREE DE LA FORMATION

- 1 heure



<https://www.auto-moto-nord-bassin.fr/theorie/>

